

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

La vision du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est d'être la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité. Le CSA luttera pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Le CSA constitue une plateforme multipartite unique et innovante qui vise à améliorer la cohérence sur les plans politique et institutionnel. Le CSA réformé présente des caractéristiques uniques, notamment des règles de participation élargie et un lien exprès entre les sphères scientifique et politique. Les processus inclusifs d'élaboration des politiques au sein du CSA veillent à ce que toutes les parties prenantes, particulièrement celles qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, aient voix au chapitre dans les débats sur les politiques relatives à l'alimentation et à l'agriculture. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition fournit des rapports indépendants, fondés sur des données probantes, dans le but d'éclairer et de faciliter la convergence des politiques.

Le CSA ne considère pas l'ouverture comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de mieux exécuter ses missions en qualité de comité intergouvernemental des Nations Unies contribuant à la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'ensemble des consultations multipartites sont mises à contribution lors de la session plénière du CSA, où ce sont *in fine* les pays membres qui tranchent et jouent le premier rôle dans l'action en faveur de la concrétisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous.

Des progrès plus rapides pour réduire la faim et la malnutrition sont nécessaires pour garantir que « personne n'est laissé pour compte ».

Le CSA est alarmé par les tendances actuelles montrant que le monde est loin d'être sur la bonne voie pour éliminer la faim et la malnutrition et atteindre les cibles de l'ODD 2 avant 2030. Pour la troisième année consécutive, les preuves contenues dans l'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde (SOFI) 2018, élaboré conjointement avec la FAO, le FIDA, l'UNICEF, l'OMS et le PAM continuent d'indiquer une augmentation de la faim dans le monde et une inversion des tendances faisant suite à un déclin prolongé. Selon les estimations, le nombre absolu de personnes souffrant de sous-alimentation ou de carences alimentaires chronique a augmenté de près de 821 millions en 2017 à près de 804 millions en 2016.

Un cadre intégré pour atteindre l'ODD2 : la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.

Une vision de la Faim zéro, guidée par un engagement plus fort en faveur des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, est essentielle dans les efforts nationaux réalisés pour inverser ces tendances négatives. Ceci appelle des interventions aussi bien à court terme qu'à plus long terme (une approche sur deux fronts) face à la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et leurs causes. Les Directives volontaires en appui à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate offrent un cadre général pour la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de nutrition. Elles appellent à ce que le droit à une alimentation adéquate soit le principal objectif des politiques, des stratégies et de la législation en matière de sécurité alimentaire. De telles mesures sont particulièrement nécessaires pour les personnes vulnérables vivant et travaillant dans des lieux (zones rurales et l'arrière-pays, les bidonvilles des villes) et des secteurs (petite agriculture) spécifiques, où la pauvreté et la faim tendent à se concentrer, et où les inégalités et la discrimination fondées sur le genre peuvent menacer particulièrement l'état nutritionnel des femmes et des filles.

La petite agriculture joue un rôle clé pour l'ODD2 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les petits producteurs d'aliments (y compris les petits agriculteurs, les artisans-pêcheurs et les pastoralistes) et les autres acteurs des systèmes agroalimentaires jouent un rôle essentiel dans la promotion des transformations rurales qui garantissent la durabilité des moyens d'existence et la dignité humaine, notamment dans les pays où la petite agriculture constitue le principal pourvoyeur d'aliments et d'emplois. Ils devraient être soutenus par des politiques propices et des investissements ciblés. Il est démontré qu'un niveau supérieur de revenus parmi les petits exploitants (ODD1, 2) peut engendrer une production plus diversifiée et des régimes sains, ce qui entraîne une amélioration de la nutrition et de la santé (SDG3). Par ailleurs, la réduction du fossé hommes-femmes dans l'agriculture (ODD) pourrait réduire de 12 à 17 % le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde. L'amélioration des moyens d'existence des petits producteurs d'aliments et des acteurs ruraux peut aussi générer une demande pour des intrants, des actifs et des services agricoles locaux, une distribution commerciale et des infrastructures et des services de transformation, ainsi que des biens consommables non alimentaires. Cette demande crée davantage d'opportunités en matière d'entrepreneuriat, notamment pour les importantes populations de jeunes et peut aider, si elle est satisfaite, à parvenir à la croissance et au développement dans les zones précédemment « laissées pour compte » (ODD9).

Les pays en crise prolongée risquent d'être laissés pour compte et méritent une attention spécifique

Les crises prolongées sont souvent le résultat de la combinaison de facteurs multiples, y compris les conflits, les catastrophes naturelles et le changement climatique. Les pays expérimentant ces circonstances devraient faire l'objet d'une priorité importante de la part de la communauté internationale. Ils ont besoin de mesures immédiates pour réduire la faim, la malnutrition et les souffrances, et de mesures à moyen et long terme pour renforcer la résilience, éviter l'appauvrissement et aborder les causes sous-jacentes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Le Cadre d'action du CSA pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées (CSA-CDA) devrait être pris en compte par l'ensemble des acteurs impliqués dans les situations de crises prolongées.

Sécuriser les droits fonciers et l'accès équitable aux terres, pêches et forêts

L'élimination de la faim et de la pauvreté, tout comme l'utilisation durable de l'environnement, dépendent dans une large mesure de la façon dont les personnes accèdent aux terres, aux pêches et aux forêts. Les moyens de subsistance de la plupart d'entre eux, en particulier des ruraux pauvres, dépendent de leur aptitude à accéder de façon sûre et équitable à ces ressources et à en assurer la maîtrise. Ces ressources constituent une source d'alimentation et d'habitat, fondent les pratiques sociales, culturelles et religieuses et représentent un facteur essentiel de croissance économique. En 2012, les membres du CSA ont approuvé les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts afin de fournir des orientations aux parties prenantes concernant les modalités selon lesquelles il est possible de faciliter la sécurisation des droits fonciers et d'encourager l'accès équitable aux terres, pêches et forêts.

L'utilisation des Directives volontaires sur les régimes fonciers peut améliorer la gouvernance des régimes fonciers appliqués aux terres, aux pêches et aux forêts pour le bénéfice de tous, et fournissent les fondements nécessaires pour éliminer la faim et la pauvreté, notamment pour les personnes les plus vulnérables et marginalisées. Les Directives volontaires sur les régimes fonciers reconnaissent les systèmes fonciers coutumiers des peuples et des autres communautés comme légitimes, et encouragent les Etats à protéger ces droits. Elles visent à contribuer à la sécurité alimentaire et à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate, à l'éradication de la pauvreté, à la durabilité des moyens d'existence, à la stabilité sociale, à la sécurité du logement, au développement rural, à la protection de l'environnement et à la durabilité du développement social et économique, et présentent un intérêt direct pour les cibles des ODD1, 2, 5, 14 et 17.

Un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires

Afin de mettre fin à la pauvreté et à la faim d'ici 2030, il est nécessaire d'augmenter grandement aussi bien les investissements publics que privés, tandis que les investissements actuels et futurs doivent être rendus plus responsables et en faveur des pauvres. En reconnaissance du rôle essentiel qui revient aux petits exploitants dans l'investissement dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, il est primordial de renforcer et garantir leur capacité à investir. Investir dans l'agriculture et les systèmes alimentaires peut avoir des effets multiplicateurs pour des secteurs complémentaires, comme le secteur des services ou l'industrie de transformation, ce qui contribue encore à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'au développement économique général. L'investissement responsable peut contribuer grandement à améliorer la durabilité des moyens d'existence, notamment pour les petits exploitants et les membres de groupes marginalisés et vulnérables, en créant des emplois décents pour les personnes travaillant dans l'agriculture et l'alimentation, en encourageant l'égalité sociale et entre les sexes, en autonomisant les jeunes, en promouvant la participation sociale et l'inclusivité, en augmentant la croissance économique et en atteignant donc le développement durable. En 2014, les membres et les parties prenantes du CSA ont atteint un consensus concernant les Principes du CSA pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires afin de fournir des orientations aux parties prenantes sur comment promouvoir des investissements plus responsables contribuant à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Projet de contribution du CSA à l'examen mondial du Forum politique de haut niveau de 2019 sur le développement durable

« *Autonomiser les personnes et garantir l'inclusivité et l'égalité* »

Examen approfondi des ODD4, 8, 10, 13, 16, 17

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale

La vision du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) est d'être la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité. Le CSA luttera pour un monde libéré de la faim dans lequel les pays mettent en œuvre les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Le CSA constitue une plateforme multipartite unique et innovante qui vise à améliorer la cohérence sur les plans politique et institutionnel. Le CSA réformé présente des caractéristiques uniques, notamment des règles de participation élargie et un lien exprès entre les sphères scientifique et politique. Les processus inclusifs d'élaboration des politiques au sein du CSA veillent à ce que toutes les parties prenantes, particulièrement celles qui sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, aient voix au chapitre dans les débats sur les politiques relatives à l'alimentation et à l'agriculture. Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition fournit des rapports indépendants, fondés sur des données probantes, dans le but d'éclairer et de faciliter la convergence des politiques.

Le CSA ne considère pas l'ouverture comme une fin en soi, mais plutôt comme un moyen de mieux exécuter ses missions en qualité de comité intergouvernemental des Nations Unies contribuant à la gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire et de la nutrition. L'ensemble des consultations multipartites sont mises à contribution lors de la session plénière du CSA, où ce sont *in fine* les pays membres qui tranchent et jouent le premier rôle dans l'action en faveur de la concrétisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous.

Allons-nous vers une autonomisation des personnes et des sociétés inclusives et égales en 2030 ?

Pour la troisième année consécutive, les preuves contenues dans [l'Etat de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde \(SOFI\) 2018](#), élaboré conjointement avec la FAO, le FIDA, l'UNICEF, l'OMS et le PAM continuent d'indiquer une augmentation de la faim dans le monde et une inversion des tendances faisant suite à un déclin prolongé. Selon les estimations, le nombre absolu de personnes souffrant de sous-alimentation ou de carences alimentaires chronique a augmenté de près de 821 millions en 2017 à près de 804 millions en 2016.

Alors que certains progrès continuent d'être réalisés dans la réduction des retards de croissance chez l'enfant, les niveaux demeurent encore inacceptablement élevés. Près de 151 millions d'enfants de moins de 5 ans – soit plus de 22 pour cent – souffraient de retards de croissance en 2017.

L'émaciation continue d'affecter plus de 50 millions d'enfants de moins de 5 ans dans le monde, des enfants dont le risque de morbidité et de mortalité augmente.

L'insécurité alimentaire contribue à la dénutrition, de même que l'excès pondéral et l'obésité, tandis que des taux élevés de ces formes de malnutrition coexistent dans de nombreux pays. Le coût supérieur des aliments nutritifs, le stress que suppose la vie dans l'insécurité alimentaire et l'adaptation physiologique à la restriction alimentaire permettent d'expliquer pourquoi les familles souffrant d'insécurité alimentaire peuvent être exposées à un risque supérieur d'excès pondéral et d'obésité.

Outre les inégalités de revenus persistantes, les conflits, la variabilité du climat et les phénomènes météorologiques extrêmes figurent parmi les principaux facteurs derrière la récente hausse de la faim de le monde et constituent l'une des principales causes des crises alimentaires sévères. L'effet cumulatif des changements climatiques fragilise toutes les dimensions de la sécurité alimentaire : la disponibilité des aliments, l'accès, l'utilisation et la stabilité.

Les signes de l'augmentation de l'insécurité alimentaire et les niveaux élevés des différentes formes de malnutrition alertent clairement qu'il est urgent de mener des travaux supplémentaires importants pour garantir l'inclusivité, l'égalité et l'autonomisation des personnes.

Recommandations concrètes du CSA

Sur la base des dernières preuves disponibles, l'éradication de la faim et de la malnutrition sous toutes ses formes est plus éloignée aujourd'hui que ce qu'elle était lors de la dernière décennie. Le Forum politique de haut niveau devrait donc indiquer la nécessité urgente que les pays mettent en œuvre les recommandations et les orientations politiques basées sur des preuves du CSA, qui peuvent aider à atteindre les divers ODD d'une manière intégrée. Le CSA, en sa qualité de comité multipartite mondial, contribue à faire progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, par le biais de ses résultats politiques, qui constituent des outils à disposition des pays pour faire progresser la sécurité alimentaire et la nutrition avec un accent sur les groupes les plus vulnérables. Bien qu'elles soient de

nature volontaire, les politiques du CSA sont développées à la suite d'un processus inclusif et participatif, qui contribue à leur légitimité. La liste complète des documents de référence du CSA figure en annexe.

Message clé n°1 : Garantir l'accès des petits exploitants, des femmes rurales, des peuples autochtones et des agriculteurs familiaux aux ressources et aux services crée des conditions propices à la réduction des inégalités et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Bien que les petits exploitants produisent la plupart des aliments de la planète, plusieurs millions d'entre eux continuent de souffrir d'insécurité alimentaire. Ils représentent à l'échelle mondiale la plupart des personnes vivant dans la pauvreté. Les femmes productrices sont encore plus susceptibles de souffrir du manque d'accès – notamment à la terre, au crédit, aux ressources de production et aux services, au travail décent et à la participation politiques à tous les niveaux. Lorsque des conditions appropriées sont en place, les petits exploitants, les femmes rurales, les peuples autochtones et les agriculteurs familiaux sont des agents clés du changement, car ils promeuvent la sécurité alimentaire et la nutrition et génèrent une croissance économique inclusive.

Message clé n°2 : L'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires favorise la croissance économique durable et inclusive et génère plus d'emploi et de travail décent^[1] pour tous. L'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires fait participer les jeunes et les femmes et renforce leur autonomie, de même qu'il favorise l'égalité entre les sexes : Par le biais de programmes de formation, d'éducation et de mentorat appropriés, il contribue à l'emploi sur et hors de l'exploitation, à travers les secteurs, et renferme donc un important potentiel, notamment dans les pays donnant la priorité à l'emploi des jeunes. L'investissement responsable et inclusif améliore aussi les conditions des travailleurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, qui subissent les conditions de travail les plus mauvaises et les violations du droit du travail les plus graves. Un cadre de politiques publiques approprié encourage l'environnement propice nécessaire aux investissements responsables.

Message clé n°3 : La promotion de l'agriculture durable et des systèmes alimentaires renforce la résilience, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, notamment pour les plus vulnérables. La promotion des systèmes agricoles durables, y compris par le biais d'approches biologiques et agroécologiques, et de l'intensification durable, est essentielle pour améliorer la capacité des communautés et des pays à s'adapter au changement climatique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les systèmes de production durables jouent aussi un rôle fondamental pour renforcer la résilience aux chocs, préserver la biodiversité, maintenir et améliorer la fertilité des sols et réduire la dégradation de l'environnement. Par ailleurs, il est important de reconnaître, protéger et respecter la contribution significative des systèmes de production traditionnels, y compris les systèmes agropastoraux, qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition des communautés les pratiquant. Compte tenu que le changement climatique est susceptible d'exposer ces individus et ces groupes vulnérables à un risque accru d'insécurité alimentaire et de malnutrition, ces actions sont impératives pour réduire les inégalités.

^[1] Définition du travail décent de l'OIT : *Le travail décent regroupe l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et [l'intégration sociale](#), la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et [l'égalité des chances](#) et de traitement pour tous, hommes et femmes.*

Message clé n°4 : La pleine concrétisation du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale contribue à forger des sociétés stables et pacifiques, et vice-versa. La réalisation du droit humain à une alimentation adéquate est étroitement liée à d'autres droits humains, tels que la protection sociale, le travail décent, le salaire minimum vital, l'eau et l'assainissement et joue un rôle clé dans l'établissement d'une stabilité sociale. Le respect, la protection et la réalisation des droits légitimes des peuples et communautés à accéder, utiliser et contrôler les ressources en terres, aquatiques, halieutiques et forestières, par le biais, par exemple, de la gouvernance responsable des régimes fonciers, jouent aussi un rôle essentiel dans la prévention des conflits. Inversement, les conflits ont des répercussions négatives, aussi bien directes qu'indirectes, sur la sécurité alimentaire et la nutrition, ce qui rend prioritaire leur prévention et leur résolution pour éliminer complètement toutes les formes de malnutrition. La sécurisation des moyens d'existence atténue la pression migratoire des zones rurales vers les villes et l'étranger.

Annexe : Documents de référence du CSA

<p>1. CFS endorsed policy guidance and recommendations</p> <p>CFS Policy Guidance</p> <p>Global Strategic Framework for Food Security and Nutrition – the repository of all CFS policy work</p> <p>Voluntary guidelines on the responsible governance of tenure of land, fisheries and forests in the context of national food security (VGGTs 2012)</p> <p>Principles for Responsible Investment in Agriculture and Food Systems (CFS-RAI 2014)</p> <p>Framework for Action for Food Security and Nutrition in Protracted Crisis (CFS-FFA 2015)</p> <p>CFS Policy Recommendations</p> <p>Sustainable forestry for food security and nutrition (CFS 44, 2017)</p> <p>Sustainable agricultural development for food security and nutrition: What roles for livestock? (CFS 43, 2016)</p> <p>Connecting Smallholders to Markets (CFS 43, 2016)</p> <p>Water for Food Security and Nutrition (CFS 42, 2015)</p> <p>Food Losses and Waste in the Context of Sustainable Food Systems (CFS 41, 2014)</p> <p>Sustainable fisheries and aquaculture for food security and nutrition (CFS 41, 2014)</p> <p>Investing in smallholder agriculture for food security (CFS 40, 2013)</p> <p>Biofuels and food security (CFS 40, 2013)</p> <p>Social protection for food security (CFS 3, 2012)</p> <p>Food security and climate change (CFS 39, 2012)</p> <p>Gender, food security and nutrition (CFS 37, 2011)</p> <p>How to increase food security and smallholder sensitive investments in agriculture (CFS 37, 2011)</p> <p>Land tenure and international investments in agriculture (CFS 37, 2011)</p> <p>Price volatility and food security (CFS 37, 2011)</p>	<p>2. HLPE independent reports</p> <p>HLPE Report #13 Multi-stakeholder partnerships to finance and improve food security and nutrition in the framework of the 2030 Agenda (CFS 45, 2018)</p> <p>HLPE Report #12 Nutrition and Food Systems (CFS 44, 2017)</p> <p>HLPE Report #11 Sustainable forestry for food security and nutrition (CFS 44, 2017)</p> <p>HLPE Report #10 Sustainable agricultural development for food security and nutrition: What roles for livestock? (CFS 43, 2016)</p> <p>HLPE Report #9 Water for Food Security and Nutrition (CFS 42, 2015)</p> <p>HLPE Report #8 Food Losses and Waste in the Context of Sustainable Food Systems (CFS 41, 2014)</p> <p>HLPE Report #7 Sustainable fisheries and aquaculture for food security and nutrition (CFS 41, 2014)</p> <p>HLPE Report #6 Investing in smallholder agriculture for food security (CFS 40, 2013)</p> <p>HLPE Report #5 Biofuels and food security (CFS 40, 2013)</p> <p>HLPE Report #4 Social protection for food security (CFS 39, 2012)</p> <p>HLPE Report #3 Food security and climate change (CFS 39, 2012)</p> <p>HLPE Report #2 Land tenure and international investments in agriculture (CFS 37, 2011)</p> <p>HLPE Report #1 Price volatility and food security (CFS 37, 2011)</p> <p>HLPE Note on Critical and Emerging Issues: 2014 and 2017</p> <p>HLPE Steering Committee contribution to SDG2 review</p> <p>3. Compilation of experiences resulting from thematic lessons learned events</p> <p>Experiences and good practices in the use and application of the Voluntary guidelines on the responsible governance of tenure of land, fisheries and forests in the context of national food security (VGGTs) Summary and key elements (CFS 43, 2016)</p> <p>Experiences and good practices in the use and application of the voluntary guidelines to support the progressive realization of the right to adequate food in the context of national food security – Summary and key elements (CFS</p>
--	--

[45, 2018\)](#)

